



LE POINT CARRÉ

Lettre mensuelle
N° 6 - Juin 2015

Sommaire

- Actu APCH..... p 3
- Santé..... p 5
- Équipements..... p 7
- La main heureuse..... p 9
- Actualités - Société..... p 12
- Témoignages..... p 14
- À votre service..... p 14



Le Point Carré est édité par :
Association Point Carré Handicap
Association loi de 1901

Hôpital Raymond-Poincaré
104 boulevard Poincaré
92380 GARCHES

© 01 47 01 09 60 - cle5@wanadoo.fr



www.apc-handicap.org

Édito

Du sport à l'hôpital : est-ce possible ?

À Raymond-Poincaré, oui ! et depuis longtemps ! La course-relais en équipe mixte handi-valide « La Garchoise » dont la deuxième édition vient de se dérouler avec un grand succès au sein de l'hôpital en est une preuve supplémentaire.

Certes, les mots ont changé depuis qu'en 1955 le Pr. Grossiord, le Dr. Bénassy et le professeur d'EPS, Monique Pasqualini, lancèrent l'idée d'introduire le sport adapté pour les patients, à une période précoce du handicap, en profitant de l'existence d'un gymnase dans l'hôpital de Garches. On parle aujourd'hui d'activités physiques adaptées, et le « prof APA », comme on l'appelle maintenant, intervient dans le parcours de rééducation et en étroite collaboration avec les professionnels de santé : médecin, kiné, ergo, psy...

L'originalité du prof APA, c'est qu'il propose au patient un éventail de disciplines sportives, individuelles ou collectives afin d'atteindre les objectifs fixés par le médecin et qu'il s'adapte autant qu'il le peut à ses désirs et ses choix, dans un contexte de détente et dans un espace ouvert et ludique.

Ré-entraînement à l'effort, mur d'escalade, tir à l'arc, badminton, tennis de table : au gymnase dans l'hôpital, et, par là même, apprentissage du maniement du fauteuil roulant. Une fois le goût et le plaisir du sport retrouvés, sorties à l'extérieur : stages de ski en fauteuil, char à voile, catamaran, pour les blessés médullaires ; randonnée, rafting pour les patients cérébro-lésés.

Dès l'origine, l'APCH s'est associée à l'Hôpital pour le montage de ces activités, avec la participation de ses bénévoles, en mettant à disposition ses véhicules et en apportant les financements nécessaires. Nous sommes particulièrement heureux de leur succès et de la reconnaissance de leurs effets bénéfiques.

Philippe GUÉRIN
Président de l'APCH

■ Prix : 1,50 €

■ ISSN : 1258 9853



La fête de la musique à l'hôpital Raymond-Poincaré



Les musiciens accompagnent la soirée d'airs de jazz.



Les soignants et les bénévoles de l'APCH installent les patients.



Les cuisiniers préparent le barbecue géant.

LE VOYAGE IM-MOBILE

L'écrivain, Cécile VARGAFTIG, a recueilli les paroles de patients de l'hôpital Raymond-Poincaré réunis en atelier d'écriture, puis a composé un texte à partir de leurs paroles multiples, les transformant ainsi en une voix commune dans laquelle chaque patient s'est reconnu.

Ce travail a réuni plusieurs types de professionnels du domaine de la rééducation, du soin ou de la culture. Tous ont mis en commun leurs compétences avec pour objectif l'autonomie et la réinsertion des patients accueillis à l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches.

L'Association Point Carré Handicap a été heureuse d'apporter son soutien à l'édition et la diffusion de ce bel ouvrage. Il se compose de 40 pages au format 34 x 48 cm et est mis à disposition gracieusement.



Les personnes intéressées peuvent s'adresser au secrétariat de l'association :

Association Point Carré Handicap
Hôpital Raymond-Poincaré
104 boulevard Poincaré - 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60
✉ cle5@wanadoo.fr



La chronique du bénévole

Séverine Marinier, secrétaire adjointe de l'APCH

Coup de soleil !

« *Partager, se rencontrer, écouter son cœur, apporter de l'humanité* », c'est ainsi que Séverine exprime son engagement à l'APCH.

Devenue paraplégique suite à un accident d'automobile en 1996, elle séjourne quelques mois à l'hôpital de Garches ; elle apprécie alors les services du Club des Loisirs (ancienne dénomination de l'APCH) : aide aux sorties, conseil d'un avocat, sortie en

char à voile, tout en participant à la recherche documentaire pour la revue.

Secrétaire adjointe de l'APCH depuis deux ans, Séverine aide à la rédaction des comptes-rendus du Bureau et du Conseil d'Administration et participe à la préparation des fêtes (fête de la musique, repas et vente de Noël). Son temps est bien occupé par un emploi d'agent administratif à la mairie de Paris et la pratique d'activités sportives (escrime,

natation) et de loisirs (broderie, lecture).

Il est important pour elle de participer à la vie de l'association ; sans le dire, elle exprime ainsi sa reconnaissance pour les personnes qui l'ont aidée pendant son hospitalisation.

Le jour de notre rencontre, le soleil brillait dans le ciel ; il était aussi présent dans les yeux de Séverine.

Philippe Gayet, bénévole à l'APCH



La Garchoise a réuni cette année encore des dizaines de participants. Les équipes, distinguées par des maillots de couleurs différentes, ont parcouru en relais des kilomètres autour des bâtiments de l'Hôpital Raymond-Poincaré.



Prêts ? Partez !



Le staff veille... À droite : Éric, le prof APA.



Les équipes s'affrontent dans la bonne humeur.



Certains battent des records de vitesse !

Vos questions :

« Je souffre depuis quelque temps de douleurs diffuses dans les jambes, de sensations fortes de piqûres, d'élançements comme des chocs électriques avec une diminution de la sensibilité. Mon médecin traitant n'a pas de réponse. »

Il peut s'agir de douleurs neuropathiques. La douleur neuropathique est une forme de douleur chronique dont l'origine reste encore inconnue. L'International Association for the Study of Pain (IASP) la définit comme une douleur causée par un endommagement primaire ou un dysfonctionnement du système nerveux central ou périphérique. Il s'agit généralement d'un dysfonctionnement des nerfs, une sorte de trouble dans l'acheminement des signaux qui génèrent des stimuli spontanés. Un stimulus qui est généralement considéré comme léger sera ressenti avec énormément de sévérité. Des nodules nerveux peuvent voir le jour à l'endroit d'une cicatrice, ce qui donne naissance à un dérèglement du système nerveux sympathique (involontaire). Les douleurs neuropathiques sont fréquentes puisqu'elles affectent environ 1 à 2 % de la population et même 8 % des personnes de plus de 55 ans.

Les symptômes sont caractéristiques des douleurs nerveuses comme par exemple une sensation de brûlure, des douleurs assimilées à des piqûres, des fourmillements (douleurs plus lancinantes). L'image qui revient souvent est celle d'une aiguille qui pique la peau, de chocs électriques, de coups de couteau, mais également d'un engourdissement autour de la zone douloureuse, des extrémités qui « dorment » ou, au contraire, qui sont hypersensibles.

Ce peut être encore une douleur qui suit un stimulus qui habituellement n'est pas douloureux ou l'impression que des fourmis courent sous la peau, ce qui pro-

voque des picotements particulièrement désagréables.

L'étude la plus simple afin d'établir un diagnostic de douleurs neuropathiques est l'apparition d'allodynie et d'hyperalgésie. L'allodynie est une expérience douloureuse en cas de stimulus non-douloureux. Il suffit par exemple de frotter la peau avec une petite brosse ou un coton-tige. Si ce frottement est considéré comme douloureux, on parlera d'allodynie qui est très caractéristique des douleurs neuropathiques. L'hyperalgésie, quant à elle, signifie que la personne ressent une réaction douloureuse surdimensionnée suite à un stimulus relativement léger. On teste cela avec une aiguille par exemple. Il peut également être très utile de recourir à une étude sensorielle avec de l'éther ou encore de l'acétone afin de mesurer la sensation de froid ressentie. On procédera de même pour ressentir le chaud en promenant une éprouvette remplie d'eau chaude à la surface de la peau. Des réactions anormales seront notées.

Si les causes restent inconnues, diverses théories suggèrent une erreur dans les récepteurs et transmetteurs de la douleur ou une détérioration de divers segments du système nerveux, qui sont responsables de la transmission de la douleur.

Ces douleurs sont très difficiles à traiter. Elles ne sont pas soulagées par les antalgiques ni par les anti-inflammatoires ; en les associant, on peut parfois obtenir quelques résultats. Les antidépresseurs dits d'ancienne génération, dont les tricycliques à faible dose, constituent toujours le premier choix médical en

cas de douleurs neuropathiques et ils sont remboursés sous certaines conditions, même si la posologie ne mentionne pas leur indication ou le remboursement dans ce cas-là. Les patients seront particulièrement bien suivis les premiers mois du traitement afin d'adapter les doses.

Il existe aussi des traitements non médicamenteux, comme le TENS*. On peut utiliser cet appareil à domicile et en régler soi-même l'intensité**.

De nombreuses personnes ont également recours à la médecine non traditionnelle, comme la phytothérapie, l'homéopathie, l'acupuncture ou encore l'ostéopathie pour venir à bout de ces douleurs. Plus d'un tiers des personnes considèrent ce type de traitement comme un remplacement efficace à la médecine allopathique... Et ce ne serait qu'un début, car cette tendance semble remporter un franc succès auprès des patients concernés.

* **TENS (Transcutaneous Electricals Nerve Stimulator ou, en français, stimulateur électrique transcutané).** Appareil que l'on peut acheter ou louer sur prescription médicale (se renseigner auprès de sa Caisse pour les modalités de remboursement). Par l'intermédiaire d'une ou deux paires d'électrodes, il délivre des impulsions électriques indolores de faible intensité sur une zone douloureuse (musculaire) ou sur le trajet d'un nerf.

Attention : le ten's peut créer des interférences si vous portez un stimulateur cardiaque ou un autre implant médical.

** **Appareil à utiliser après accord et réglages du cardiologue.**

Anita MOLINES
 anita.molines@gmail.com
 Tél. : 06 86 22 61 38

■ Je suis polio depuis l'âge de 2 ans environ et depuis quelques années, mes séquelles s'aggravent sérieusement. Je tombe facilement et souffre terriblement d'un tassement vertébral. Comment atténuer ces douleurs ?

D'autre part, j'aimerais avoir des nouvelles des anciennes des Centres APF ETUEF-FONT (années 1963 à 1967) et POMPONIANA près de Toulon (années 1958 à 1962). J'étais connue sous le nom MALCZWSKI Micheline.

Micheline FOUQUE

Les dossiers sur la SEP : une information variée et complète sur la sclérose en plaques

Les dossiers de la SEP sont des articles rédigés par des professionnels de la santé sur un thème lié à la sclérose en plaques.

Symptômes, traitements, comptes rendus de congrès, vie quotidienne avec la SEP, conseils pratiques...

Le site www.ligue-sclerose.fr traite des sujets très divers pour répondre le plus largement possible aux attentes des patients et de leur famille. Sur chaque thématique, un expert est sollicité pour présenter l'éclairage le plus complet et le plus clair possible. Chaque numéro du « *Courrier*

de la Sclérose en Plaques » (4 numéros par an) comprend plusieurs dossiers mis gratuitement à disposition du plus grand nombre, quelques mois seulement après leur parution au format papier.

Plus de 50 articles ont été publiés depuis avril 2011.

Pour en savoir plus :

www.ligue-sclerose.fr/
Comprendre-la-SEP/
Les-Dossiers-sur-la-SEP



Dossier spécial : l'éducation thérapeutique du patient dans la SEP

L'objectif de l'ETP (*Éducation Thérapeutique du Patient*) est de permettre au patient de s'approprier les connaissances sur sa maladie chronique, ses conséquences, et l'intérêt de ses traitements ainsi que leur maniement.

L'ETP n'est pas obligatoire, mais elle est complémentaire à la consultation médicale classique. Elle se met en place avec l'accord du patient au sein de l'équipe obligatoirement pluridisciplinaire sous la responsabilité d'un médecin. Elle a fait ses preuves dans la prise en charge de maladies chroniques telles que le diabète ou l'asthme

où la participation du patient dans ses propres soins est particulièrement soulignée.

À la suite du suivi d'un programme d'Éducation Thérapeutique, le patient atteint de SEP peut être en mesure de :

- Mieux comprendre sa maladie et ainsi pouvoir l'accepter
- Mieux gérer certains symptômes liés à la maladie
- Repérer les symptômes d'une poussée
- Faire face à une poussée
- Connaître son traitement de fond par voie injectable ou orale

- Réaliser seul ses injections pour les traitements injectables
- Comprendre son intérêt et gérer au mieux les effets secondaires
- Gérer son traitement au quotidien
- Se responsabiliser et être observant
- Atteindre une autonomie
- S'adapter aux difficultés du quotidien liées à la maladie (améliorer la vie de tous les jours).

Pour en savoir plus :

Le Courrier de la Sclérose en Plaques
Numéro 143 - Mai 2015

Bruno GUILLON, kinésithérapeute conseil
Fondation Garches - Hôpital Raymond-Poincaré
104 bd Raymond-Poincaré - 92380 GARCHES
Courriel : guillongarches@gmail.com

ATTITUDE Power

Sunrise Medical - Z.A.C. de la Vrillonnerie -
17, rue Michaël Faraday - 37170 CHAMBRAY-lès-TOURS
Tél. : 02 47 55 44 00 - Fax : 02 47 55 44 03 - www.sunrisemedical.com

Il s'agit d'une **roue électrique contrôlée par un guidon et qui permet de parcourir des distances importantes sans effort**, tout en restant installé dans son fauteuil. Elle s'accroche à l'avant de nombreux fauteuils, plus particulièrement les fauteuils roulants Quickie à cadre pliant ou rigide, mais à **potences fixes**. Le système d'accrochage est simple et rapide. Il n'y a pas de pièces additionnelles autour des genoux (2 pièces arrondies restent à demeure sur le FR - 170 g).

Le guidon, réglable en hauteur, est muni d'une poignée accélérateur type moto et d'un frein à disque. L'ensemble est léger, nous l'avons pesé à 16,7 kg dont 2,3 kg pour la batterie ; la vitesse est de 6 ou

23 km/h selon l'utilisation envisagée avec des contraintes et un surcoût pour la version 23 km/h. Moteur 250 W, batterie Lithium-ion 9 Ah (13 Ah en option), éclairage avant. Poids maxi utilisateur 100 kg, frein à disque 160 mm et frein parking. Compatible avec des fauteuils de largeur d'assise comprise entre 24 et 46 cm, largeur du guidon 57 cm.



- Prix : 4 285 € (TVA 5,5 %) pour la version standard 6 km/h, mais 5 244 € en version 23 km/h, car la TVA passe à 20 % (+ 371 € pour option vitesse max. 23 km/h).

- Autonomie testée par un utilisateur à Garches : 30 km à 20 km/h.



Lors des Salons Santé Autonomie qui se tenaient Porte de Versailles fin mai, nous avons remarqué deux fauteuils manuels particuliers :

Dupont Medical - Drive

Dupont Medical - Parc d'activités Eiffel Energie - Site de Ban la Dame - BP 19 - 54390 FROUARD
Tél. : +33 (0)3 83 495 495 - Fax +33 (0)3 83 495 496 - www.drivemedical.com/osc/catalog/index.php



Sur catalogue

Fauteuil Ekstra pour personnes corpulentes pouvant peser jusqu'à 190 kg.

C'est un fauteuil pliant par double croisillon avec des toiles et des roues renforcées.

Il est intéressant par sa prise en charge sécurité sociale intégrale et surtout par le fait qu'il est

muni de freins à tambour en série. Commandés par deux leviers sous les poignées de poussée, ces freins sécurisent le contrôle du fauteuil par la tierce personne, notamment en descente.

Largeur d'assise 60 cm, totale : 81 cm - profondeur : 43 cm - poids 23 kg.

- Prix : 558,99 € (équivalent au remboursement sécurité sociale).

Fauteuil de transfert Bobby

C'est un petit fauteuil à pousser avec roues arrière transit (32 cm) ; il est léger (9,4 kg) sans les repose-pieds, pour une largeur d'assise de 42 cm (9,98 kg sans RP en 48 cm). Comme ses concurrents (Stan Dupont ou Alu Lite Invacare), il a un dossier pliant à mi-hauteur qui le rend peu encombrant une fois plié, ainsi que

des freins placés sur les poignées de poussée (frein à barrette sur pneu).

Largeur 42 ou 48 cm, profondeur 42 cm.

À la différence de ses concurrents, il peut recevoir un repose-jambes en option.

■ Prix : 356,64 € (équivalent au remboursement sécurité sociale).



Forest 3 SU

C'est un tout nouveau fauteuil électrique verticalisateur. La verticalisation est de type assis-debout, mais il est possible de se mettre en position complètement allongée. Le dossier a une amplitude de 90° (inclinaison électrique de 90° à 180°), le repose-jambes électrique est à compensation physio-

logique et les accoudoirs suivent le dossier et restent en position horizontale à mesure que l'on se verticalise. Prix encore inconnu.



Agences de location de véhicules adaptés

■ ADAPTYCARS
116 avenue Jean Perrot
38100 Grenoble
Tél. : 09 75 32 03 43 ou
06 77 29 51 33
adaptycars@orange.fr
www.adaptycars

■ APAR LOCATION
30 rue Denis Papin
ZA des Montatons
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 60 15 93 19
reservations@apar-location.fr
www.apar-location.fr

■ LIBERTANS
234 route de Grenoble
06200 Nice
Tél. : 0 820 825 216
contact@libertans.com
www.libertans.com

■ MANALELY
17 rue Riegelberg
27140 Gisors
Tél. : 06 17 68 24 22

■ VORTEX :
22 bis rue de l'Églantier
91090 Lisses
Tél. : 01 69 64 54 00 ou
06 10 01 37 47
vortex@vortex.fr
www.vortex.fr

■ EUROPCAR
Tél. : 0 825 358 358
www.europcar.fr

■ HERTZ
Tél. : 0 825 861 861 (puis
touche 5)

■ Handynamic
[www.handynamic.fr/ location-
de-voitures-handicap/index.html](http://www.handynamic.fr/location-de-voitures-handicap/index.html)

■ France Cars
www.francecars.fr

Certaines agences proposent la livraison du véhicule à domicile.

Sites de vente de véhicules adaptés d'occasion :

■ HAPTE : www.hapte.fr

■ Handiprojet
[http://handiprojet.com.pages-
perso-orange.fr/voiture handi-
cape.html](http://handiprojet.com.pages-perso-orange.fr/voiture-handi-cape.html)

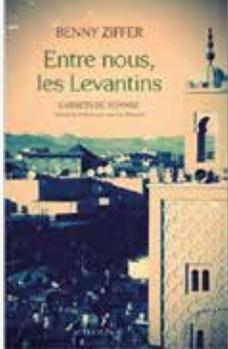
■ Handi-occasion :
www.handi-occasion.com

■ www.handi-annonces.fr

■ OHMERE
www.ohmere.com

■ Association Point Carré
Handicap (APCH)
www.apc-handicap.org

■ Faire face
www.faire-face.fr



La main heureuse

Benny ZIFFER : « Entre nous, les Levantins - Carnets de voyage » - Actes Sud - (23,80 €)

Si ouvrir un livre, s'installer au fil de ses pages, c'est voyager, il est utile et encore plus agréable de quitter les lieux communs.

« (...) pour rappeler qu'à la fin de toutes les pérégrinations, il ne reste que deux sandales esseulées sur le seuil, et qu'il n'y a rien à attendre de plus. »

Benny Ziffer ne se rend dans un lieu qu'à (!) plusieurs reprises. Il ne goûte la richesse d'une ville qu'après en avoir exploré les mille et un visages : humains, essentiellement. Du Caire à Athènes en passant par Alexandrie, Amman, Jérusalem et Istanbul, il cueille les gestes, l'histoire incarnée par les gens qui habitent et font vivre ces lieux.

Nous, lecteurs, nous nous voyons gratifiés au fil des chapitres, d'une collection ouverte, cultivée, de gestes, d'histoires, pris dans l'épaisseur d'une vraie réalité. Celle qui ne se trouve pas dans les boutiques

pour touristes. Celle qui enchante chaque pas de l'auteur, émerveille chaque regard du lecteur.

« Il est des cités comme celle-ci (Le Caire), où deux petites minutes dans une venelle réveillent des milliers de souvenirs, d'images et de pensées. »

Le suc de ce recueil est bien là : Benny Ziffer, dont une grand-mère est originaire d'Istanbul et l'autre de Roumanie, partage avec nous un capital vivant, mouvant et émouvant. Superbe rencontre « Dans la boutique de M. Kokozyan », à Amman : nul guide ne vous y conduirait. De belles découvertes nous attendent, comme celle d'un peuple aède : les Lazes, au nord de la Turquie.

Tenez ! Deux clefs pour aborder, dans l'enchantement, Alexandrie :

« (...) l'essence d'Alexandrie, c'est la mer. (...) La mer est la seule que les dents du temps n'ont pas entamée.

Tout le reste n'est que bribes d'allusions et légendes nébuleuses. »

dans la volupté, Istanbul :

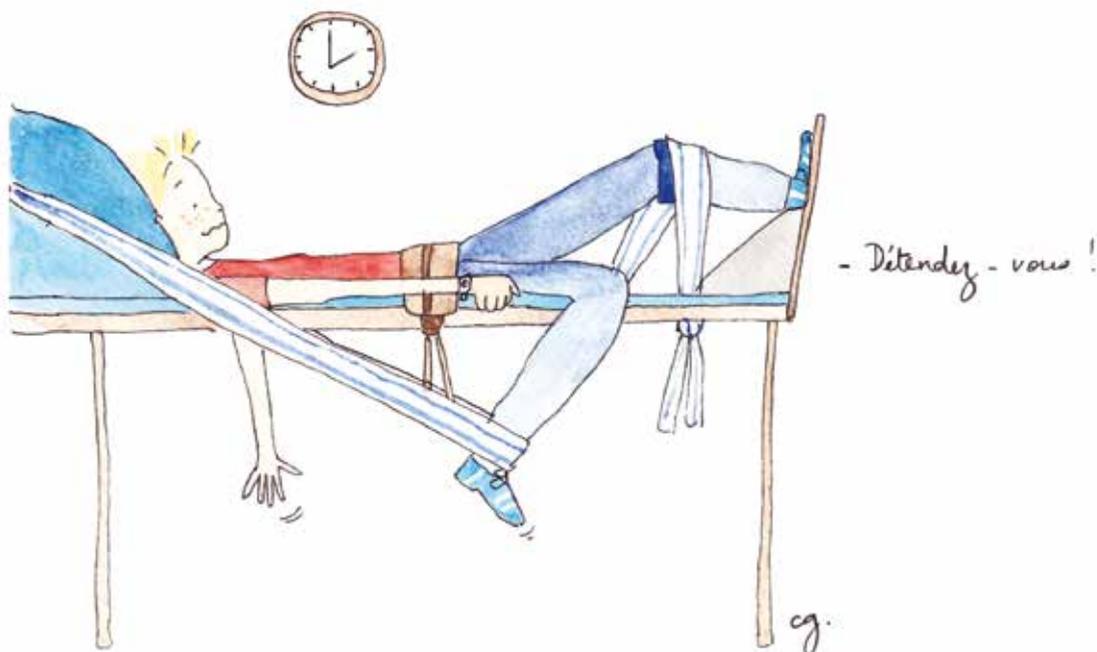
« Certes, plus on approfondit la connaissance de cette cité, plus il semble qu'il ne s'agisse pas d'une ville unique mais d'un agglomérat de ruches autonomes où, dans chacune, une espèce différente d'abeilles fabrique le miel de sa mélancolie. »

Grâce à Benny Ziffer, nous rendons visite à une part d'humanité : succulente. Cela valait le goût de partir !

J.P. Kahaimé (mai 2015)

Retrouvez plus de livres de la rubrique « La main heureuse » sur notre site : www-apc-handicap.org

Les dessins de Cécile



L'adaptation du logement



Que l'on soit une personne en situation de handicap ou âgée dépendante, l'adaptation du logement est un élément primordial pour faciliter la vie au domicile, et permettre de s'y maintenir.

Mais les aménagements ont un coût qui s'avère souvent dissuasif. Pour faciliter l'accès à ces aménagements, différentes aides existent. Elles vont dépendre du degré de handicap, des revenus, des conditions d'hébergement.

Les conditions d'octroi

Les aides à l'aménagement du logement concernent principalement les personnes bénéficiaires de la PCH. En complément, d'autres organismes peuvent être sollicités. Les personnes qui ne relèvent pas de la PCH peuvent également solliciter ces organismes complémentaires.

La PCH : prestation de compensation du handicap

La prestation de compensation du handicap (PCH) est une aide financière destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie. Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge de la personne (justifier d'un handicap avant 60 ans répondant aux conditions d'attribution de la PCH), de ses ressources. L'instruction du dossier appartient à la MDPH*.

La demande de PCH fait l'objet d'une évaluation des besoins par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH qui élabore ensuite un plan personnalisé de compensation. Ce plan comprend des propositions de toute nature (prestations, orientation, conseils).

La PCH couvre 6 aides dont l'aide à l'aménagement du domicile. Elle peut financer des transformations : élargissement de portes, suppression de marches, de seuils, construction d'une rampe d'accès, suppression de cloisons, ou des aménagements : cuisine, salle de bains, toilettes. Si le logement

habité n'est pas aménageable, la PCH peut financer un déménagement.

Elle peut également intervenir au domicile de l'hébergeant de la personne handicapée, sous certaines conditions.

L'aide financière est accordée pour une période de 10 ans.

Les autres aides

En complément à la PCH, d'autres organismes peuvent être sollicités pour des aides qui ne sont pas conditionnées à une décision préalable de la MDPH.

• L'ANAH

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) peut accorder des subventions pour des projets d'aménagement du logement. Ces aides, sous condition de ressources, concernent les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs, les locataires, qui envisagent de réaliser des travaux d'accessibilité et d'adaptation de leur résidence principale. Le dossier est à déposer à la délégation locale de l'ANAH du département où est situé le logement.

• Les mutuelles complémentaires

Certaines mutuelles complémentaires peuvent parfois accorder des aides individuelles.

• Les comités d'entreprises

Certains comités d'entreprises accordent des aides individuelles à leurs salariés.

• Les caisses de retraites principales et complémentaires si la personne est retraitée.

• Les Caisses d'allocations familiales peuvent accorder des prêts à leurs allocataires.

• Le crédit d'impôt : il est accordé aux propriétaires, locataires, occupants à titre gratuit, usufruitiers, qui supportent, dans leur résidence principale, des dépenses d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées : adaptation d'évier, de baignoire, pose de mains courantes, installation d'élévateur. La liste est fixée par décret.

• Enfin, s'il s'agit d'un handicap lié à un accident pour lequel il y a eu indemnisation du dommage corporel, il est possible de solliciter la prise en charge par l'assureur du tiers responsable.

Et pour en savoir plus, le petit guide de l'Anah

« **Mon chez moi avance avec moi** »

propose des idées d'aménagement, donne une estimation du coût, et répertorie toutes les aides financières possibles.



Monique Auber,
bénévole à l'APCH

* MDPH : maisons départementales des personnes handicapées.

Un ascenseur pour rendre la baignade plus accessible

Rendre la baignade accessible à tous en toute autonomie, y compris aux personnes utilisant un fauteuil roulant : c'est l'objectif de l'ascenseur pour piscine (eau douce ou salée) inventé par la société BSL Concept, formée par une équipe de cinq ingénieurs qui se sentaient concernés par le handicap. Conçu en inox pour résister au chlore et au sel, ce système permet en effet d'entrer facilement dans un bassin

d'eau et de façon complètement autonome en appuyant simplement sur un bouton. Un fauteuil étanche, lui aussi en inox, est également associé à l'ascenseur. Autre particularité de cet équipement, son fonctionnement n'est pas électrique, il repose sur un système hydraulique qui utilise l'eau de la piscine. Cet appareil peut servir aussi bien aux personnes handicapées qu'aux valides : l'ascenseur est

utilisable debout ou en fauteuil et il suffit d'une manœuvre pour le transformer en une échelle « classique » facilitant l'entrée et la sortie d'un bassin.

Ce système coûte actuellement 9 500 euros.

Pour en savoir plus :
www.bsl-concept.com

Un décret fixe de nouvelles modalités de rémunération pour les demandeurs d'emploi handicapés en formation

La rémunération des demandeurs d'emploi handicapés qui suivent une formation agréée par l'État, la région ou le département, peut désormais se cumuler avec des revenus d'activité à temps partiel. Telle est la principale nouveauté prévue par le décret n° 2015-466 du 23 avril 2015

relatif à la prise en charge des stagiaires de la formation professionnelle (JO du 26 avril). Par ailleurs, contrairement aux autres demandeurs d'emploi, les travailleurs handicapés en formation bénéficient d'une rémunération plus avantageuse, fondée sur leurs revenus antérieurs et non sur une base for-

faitaire. Pour bénéficier de cette prise en charge, les personnes doivent avoir travaillé 6 ou 12 mois sur une période de 12 ou 24 mois, au cours des 5 années précédant l'entrée en stage, alors qu'aucune limite n'était prévue jusqu'à maintenant. ■

Prix EDF Pulse

Pour préparer l'avenir, EDF a initié le programme EDF Pulse qui soutient l'innovation et met en lumière les initiatives des femmes et des hommes qui contribuent au progrès de la société. À travers ce programme, EDF a créé les Prix EDF Pulse qui apportent un appui concret aux innovateurs, tant sur le plan financier que sur la notoriété et la crédibilité de leur projet, dans les domaines de la santé, de la science et du smart living.

Le lauréat 2015 dans la catégorie « Santé » est le projet « **WANDERCRAFT : pouvoir remarcher sans béquilles.** »

Le projet :

Se lever de son fauteuil roulant et marcher... Aujourd'hui, c'est un rêve pour les personnes atteintes de myopathie. Demain, une réalité grâce aux jambes robotisées mises au point par Wandercraft, une start-up fondée par trois jeunes polytechniciens passionnés de robotique et de mécanique.

La grande innovation de cet appareil (un exosquelette) est d'être mis en mouvement par le buste de la personne. Pas besoin de manette ni de bouton, le système est intuitif. Surtout, un algorithme sophistiqué permet de s'approcher de la marche

naturelle. Ces jambes auxiliaires sont dotées d'un système assurant l'équilibre latéral. Elles sont aussi articulées pour épouser au plus près la mécanique de la jambe. Ainsi, la personne peut retrouver son autonomie et vivre normalement.

Wandercraft suscite beaucoup d'intérêt et d'espoir depuis sa naissance. La start-up veut intensifier la R&D (Recherche et Développement) et les échanges avec les associations de patients.

Pour en savoir plus :
www.pulse.edf.com

Une collection printemps/été pour personnes en fauteuil

La société MA présente sa collection printemps/été 2015 pour femmes, hommes et enfants : des bermudas, des toiles de coton, des lins, des jeans en coton léger, des polos, des chemises, des gants...

Les modèles de la marque possèdent une coupe spécialement conçue pour la position assise, favorisant l'autonomie des personnes et facilitant les gestes des personnes aidant au quotidien.

Les pantalons

- Coutures plates, pas de poche à l'arrière du pantalon pour éviter tout point d'appui et assurer ainsi une prévention d'escarres ;
- Ouvertures prolongées pour assurer les soins ;
- Plusieurs coupes pour toutes les morphologies permettant de garder l'aisance et un maintien lors des transferts.



Les hauts

Coupe plus ample au niveau de la taille et plus ajustée au niveau des épaules pour tous les hauts.

Les gants et mitaines

Avec velcro, 100 % cuir et coutures plates.

Découvrez toute la collection printemps/été 2015 sur la boutique en ligne :

www.ma-mode.com

Le « Guide de la maison accessible »

Édité par Lapeyre, ce guide apporte des idées, des conseils et des astuces pour rendre une habitation adaptée aux besoins des personnes en cas de perte d'autonomie.

Il informe sur les différents aménagements possibles et sur les accessoires adaptés pour la cuisine, la salle de bains et les pièces à vivre.



Un label permet de repérer dans les magasins Lapeyre et dans les catalogues les produits « *Indépendance des seniors et accessibilité* ».

N° Vert 0800 86 30 61
APPEL GRATUIT



Le Rollfiets

Vélo pousse

Fauteuil roulant + cycle détachable



Le fauteuil

- Freins à tambour
- Frein parking
- Châssis adapté aux contraintes mécaniques
- Roues VTT
- Dossier inclinable
- Ceinture de sécurité
- Repose-pieds réglable

Le cycle

- VTT 3 ou 7 vitesses
- Possibilité d'assistance électrique (option)
- Frein torpédo
- Selle avec suspension
- Éclairage
- Amortisseur de direction

Euromove sarl

www.euromove.fr



■ J'ai visité le site informatique de la revue. La navigation y est aisée. Pour le don, cette année encore je le ferai par courrier et chèque, car, sur le site, le « don » est séparé du « contact ». Pour la revue, j'étais un peu perplexe au départ, la périodicité trimestrielle me convenant, mais après ce troisième numéro, je comprends qu'une revue mensuelle puisse être plus intéressante. D'abord par un

rendez-vous plus fréquent, et ensuite on se souvient mieux des articles précédents et on en suit plus aisément le déroulement. **Alain L.**

■ Lors de son réabonnement au Point Carré, M. Dominique P. nous a adressé un petit mot : « *Bravo pour votre nouvelle revue.* » La rédaction du Point Carré le remercie pour ce message d'encouragement.

■ Je viens seulement de m'abonner à la version internet du Point Carré. Félicitations ! Cette évolution s'imposait. Vous avez su l'adapter tout à fait bien. J'ai cité mon activité dans vos liens. Mes amitiés.

Henri CHARCOSSET
(l'un des premiers élèves au lycée de Raymond-Poincaré, en 1953-55)

■ Bravo et bon courage pour la suite. En septembre et octobre 2015, je relie Pékin à Caen en handbike. Vous pouvez suivre l'aventure sur notre page Facebook : « **Pékin Caen le défi** » ou sur mon site **www.antoineaoun.com** **Antoine AOUN**

... à propos du VOYAGE IM — MOBILE

■ À l'hôpital on cherche toujours un petit moment pour soi, j'en ai eu un grand en dépliant et lisant le voyage immobile. Merci. **C.**

■ C'est à l'image de l'excellence des soins reçus à Raymond-Poincaré.

Un patient ayant participé à l'ouvrage :

■ Merci pour cet envoi, merci d'avoir pensé à moi, c'est une belle chose que nous avons réalisée et je voudrais que cela incite d'autres patients à faire la même chose. Toutes mes amitiés à G. (ergothérapeute) qui m'a invité à participer à l'atelier d'écriture. Toute ma reconnaissance à l'auteur

et à l'organisation. Seule petite remarque : le format n'est pas facile quand on a des difficultés à tourner les pages, sinon j'ai tout retrouvé, l'importance de ce qui a été dit, les moments qui nous ont réunis. En tant « qu'ancien patient », je souhaite que notre voyage immobile aide les « nouveaux patients ». **C.D.**

Un cadre de rééducation :

■ Ce sont vraiment des textes émouvants qui étrangement réveillent en moi de nostalgiques souvenirs de patients, de collègues, que j'ai beaucoup aimés, d'autres que j'ai quelque peu rudoyés, des phrases blessantes, lourdes, oppressantes que

l'on dit sans y penser, mais aussi du simple et terrible « comment ça va ? » et la réponse ironique, cinglante et désespérée : « impeccable, toujours infirme et impuissant » et ce fameux « ça va s'arranger »... et au-delà des patients et des soignants : l'environnement, l'enfermement, mais aussi cette atmosphère quasi familiale, parfois infantilisante, ou si l'on veut maternante, et l'humour, la dérision, le rire, les larmes, les joies, les peurs, les colères - tout est là - la vie, seule la mort n'est pas évoquée, mais c'est bien comme ça. Bravo à Cécile ainsi qu'à l'Association Point Carré Handicap.

C.

À votre service

Annonces...

À vendre : • **siège pivotant sortant.** Turn-out avec siège BEV, embase Carony classique. Prix : 500 €. • **aménagement poste de conduite KANGOO ancien modèle.** Frein et accélérateur au volant, système « tirer-pousser ». Prix : 100 €. Ces 2 articles peuvent se vendre séparément.

Mme SOUSSI (93 Les Lilas) ■ 06 95 54 54 30

À vendre : • **Renault ESPACE 2.0 DCI, 150 FAP**, modèle 25th automatique, 7 sièges, GPS Carminat, 2 écrans DVD, couleur champagne. Mise en circulation 03/2011. 38 300 km. Seconde main. Très bon état. 4 pneus hiver. Prix : 16 000 €.

• **équipé du système Turny ORBIT 300** (valeur neuf 3 467 €) **et d'une grue de coffre Carolift 90 kg** (valeur neuf 1 750 €) pour fauteuil Autoadapt Carony Go. Équipement cédé pour 2 600 €.

T. ROBATEL (69 Lyon) ■ 06 73 89 32 92 - robatel@cegetel.net

À vendre : • **Peugeot 807 Norwest 2.0 HDI, 10 cv**, peinture métallisée gris aster, toutes options, portières latérales arrières électriques. Équipement TPMR : bras articulé lève-personne à mobilité réduite côté passager avant (équipement amovible). Mise en circulation 12/2005, 5 places (carte grise 8 places). 41 000 km. Première main. Très bon état. Prix : 9 900 €.

Claude DAUDIN (45) ■ 02 38 88 00 70 - claude.daudin@wanadoo.fr

• **Recherche véhicule pour conduite en fauteuil électrique** avec accélérateur au volant et frein main droite. Hauteur minimale : 1,45 m (plafond). Porte coulissante sur côté droit avec hayon électrique.

Paul BRUNO (63) ■ 06 33 39 32 38

Important !...

Conditions de parution de vos annonces...

Les annonces sont gratuites pour les amis abonnés, à jour de cotisation au Point Carré.

Vos annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois pour parution le mois suivant. Elles sont publiées également sur notre site internet pendant trois mois dans leur intégralité :

www.apc-handicap.org

Nous pouvons intégrer des photos, à nous faire parvenir par mail à :

cle5@wanadoo.fr



Le secrétariat de l'Association Point Carré Handicap sera fermé du 14 au 26 août inclus.



Rejoindre l'équipe des bénévoles ?
Vous abonner et/ou adhérer ?

Vous associer à une action par un don ?

Prenez contact avec l'APCH :

Hôpital Raymond-Poincaré

Pavillon Widal 0 - porte 317

104 boulevard Poincaré - 92380 Garches

www.apc-handicap.org



■ **RÉDACTION : HÔPITAL POINCARÉ**
104 bd Poincaré - 92380 GARCHES
Tél. : 01 47 01 09 60
Mail : cle5@wanadoo.fr

■ **RÉALISATION ET IMPRESSION : EUROCOPIE**
208 avenue Roland-Garros
B.P. 136 - 78531 BUC CEDEX
Tél. : 01 39 67 57 57 - Fax : 01 39 67 57 60

■ **PUBLICITÉ : ESPACE ÉVÉNEMENTIEL**
7-9 cité Dupetit-Thouars - 75003 PARIS
Tél. : 01 42 71 34 02 - Fax : 01 42 71 34 83
www.espace-evenementiel.com
Mail : partenaires@espace-evenementiel.com

■ **DIRECTRICE DE PUBLICATION :**
Marie-Hélène SORIANO

■ **RÉDACTRICE EN CHEF :** Yvette MILESY

■ **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION - PAO :**
Sandrine PASQUIER

■ **PARTICIPATION AU COMITÉ DE RÉDACTION :**
François DE VALENCE

■ **SECRÉTARIAT :**
Nadine VAUGEUIS, Sandrine PASQUIER

■ **RELECTURE POUR CE NUMÉRO :**
Sophie LAMOUREUX, Yvette MILESY,
Marie-Hélène SORIANO

■ **AIDE AU SECRÉTARIAT :**
Marie-Christine GLEMAREC, Anny NOIRET

Dépôt légal : Juin 2015 ■ Prix : 1,50 €

■ CPPAP : 1015 G 82380 ■ ISSN : 1258 9853

**Le service « Relations associations »
de l'Hôpital Raymond-Poincaré
est partenaire de
l'Association Point Carré Handicap**
Pavillon Widal 0 (porte 317)
M^{me} Muriel CHIVILLO ☎ 01 47 10 70 99

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM, Prénom : _____ Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Abonnement au Point Carré (10 € version numérique • 16 € version papier et numérique)
et soutien à l'Association*

55 € 65 € 85 € 110 € Autre : _____

Je souhaite m'abonner uniquement à la version numérique : Oui Merci d'indiquer votre mail dans l'en-tête du bulletin. Non

Abonnement au Point Carré seul pour les personnes handicapées qui n'ont pas les ressources permettant un soutien

Version numérique 10 € Version papier + numérique 16 €

Abonnement au Point Carré seul

Version numérique 40 € Version papier + numérique 55 €

Don à l'Association* _____ €

*Un reçu fiscal sera établi pour votre don (minimum 7,50 €). L'abonnement ne donne pas droit à déduction fiscale.

Souhaitez-vous recevoir votre reçu fiscal par courriel ? Oui Merci d'indiquer votre mail dans l'en-tête du bulletin. Non

RÈGLEMENT

Chèque à adresser à : ASSOCIATION POINT CARRE HANDICAP
Hôpital Poincaré - 104 boulevard Poincaré - 92380 GARCHES

Virement IBAN : FR76 / 1820 / 6002 / 8265 / 0148 / 9123 / 976
BIC : AGRIFRPP882

Carte bancaire par internet
sur : www.apc-handicap.org